

BORDEAUX METROPOLE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

**Séance du 23 janvier 2015
(convocation du 13 janvier 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

EXCUSEE :

Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux Métropole - Modification des statuts de l'Office de Tourisme de
Bordeaux en vue de la création d'un Office de Tourisme Métropolitain -
Autorisation au Président de négocier la modification des statuts - Décision -
Autorisation**

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 prévoit le transfert à la Métropole de la compétence relative à la « promotion du tourisme, dont création d'offices de tourisme métropolitains ».

Ainsi, au 1^{er} janvier 2015, la Métropole bordelaise sera autorité compétente en matière de politique touristique sur l'ensemble de l'agglomération.

Lors du bureau du 19 juin 2014, les élus communautaires ont choisi de concrétiser cette disposition par la création d'un office métropolitain, avec comme objectif d'éviter de superposer les organismes au sein d'un même territoire, et de développer une stratégie et des actions touristiques, de dimension métropolitaine.

Le tourisme, secteur stratégique pourvoyeur d'emploi et soutien à la croissance économique locale

Le tourisme recouvre un ensemble d'activités qui est majoritairement non délocalisable et représente aujourd'hui un des plus importants secteurs de l'économie mondiale.

Excédentaire et pourvoyeur d'emplois, le secteur touristique constitue un des piliers de notre économie nationale. Il représente un des premiers employeurs du pays avec près de 900 000 emplois salariés directs, et plus de 2 millions d'emplois directs et indirects.

La Métropole bordelaise génère un flux touristique de plus de 5 millions de visiteurs. Un chiffre en croissance ces dernières années, dynamisé par la labellisation Unesco, mais aussi par la progression de la notoriété de Bordeaux (Bordeaux est la deuxième ville préférée des Français après Paris, selon les résultats de l'enquête BVA (février 2013), qui marque l'attractivité accrue du territoire, et un potentiel touristique qui possède encore des marges de développement importantes.

Le tourisme intérieur, qui recouvre l'ensemble des activités de tourisme et de loisir destinées aux habitants, ainsi que le tourisme de proximité, destinés aux habitants des territoires voisins, représentent de même un enjeu important, tant par leur poids dans l'économie locale, qu'au regard

des défis sociaux qu'ils sous-tendent – notamment d'accessibilité de l'offre touristique au plus grand nombre.

L'Office de Tourisme métropolitain, un outil pour valoriser les richesses et la diversité de tous les territoires

La Métropole bordelaise représente une destination touristique d'une richesse extraordinaire, autant par son patrimoine architectural d'exception que par la diversité et la beauté de son patrimoine naturel.

La création d'un Office de Tourisme métropolitain représente l'opportunité d'impliquer la totalité des communes pour valoriser les atouts du territoire, via une stratégie métropolitaine de tourisme.

Les plus grandes Métropoles de France ont opté pour la création d'un Office de Tourisme et des Congrès métropolitain, intégrant la dimension stratégique de tourisme d'affaires.

La création d'un Office de Tourisme métropolitain présente en outre une réelle opportunité permettant de valoriser l'image de marque et le développement économique de la Métropole, tout en participant au développement de chaque commune, apportant un éclairage supplémentaire sur les richesses et la diversité touristique du territoire dans son ensemble.

Le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux a confié en juillet 2014 une mission d'investigation à Stéphan Delaux, Président de l'Office de Tourisme de Bordeaux, sur la mise en œuvre de cette nouvelle compétence et la définition des missions d'un office de tourisme métropolitain, ses modalités de fonctionnement et son mode de gouvernance.

Il ressort de cette mission une volonté claire des 28 communes de s'associer à cette démarche, véritable levier de rayonnement et d'attractivité de la Métropole bordelaise.

Création du futur Office de Tourisme et des Congrès métropolitain

Ce travail de préfiguration a permis de définir le périmètre des actions du futur Office de Tourisme métropolitain, détaillés ci-dessous. Il est proposé que ce périmètre d'action inclue un pan d'action dédié au tourisme d'affaires et à l'accueil de congrès. Ce point est aujourd'hui en discussion avec l'association Bordeaux Convention Bureau, qui serait ainsi intégrée au futur Office de Tourisme et des Congrès métropolitain.

Concernant la forme juridique du futur Office de Tourisme et des Congrès métropolitain, il apparaît que la solution la plus adéquate serait de le créer par une modification de l'Office de Tourisme de Bordeaux existant. Cela suppose une modification des statuts de l'association, l'élargissement de son périmètre et la modification de sa gouvernance, via une Assemblée Générale extraordinaire. Cette solution éviterait une procédure complexe de dissolution puis de création d'un nouvel Office de Tourisme. L'office de tourisme métropolitain ainsi créé coordonnerait l'action de points d'information touristique pouvant par ailleurs exister aujourd'hui sur le territoire.

De la même manière, le maintien de la forme associative semble être la solution permettant de conférer le plus de souplesse d'action au futur Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole.

Missions du futur Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole

Les missions du futur Office de Tourisme et des Congrès métropolitain devront être définies dans le cadre d'un contrat entre la Métropole et l'Office de Tourisme.

Dès à présent, il est possible d'indiquer les grandes orientations de ces missions :

Accueil des touristes :

Accueillir, informer et orienter les touristes présents sur la Métropole bordelaise afin qu'ils découvrent dans les meilleures conditions la ville et ses alentours, et profitent de son offre : musées, monuments, hôtels, restaurants, commerces, excursions, transports, événements, parcs, espaces naturels...

Promotion de la Destination :

Développer l'attractivité de notre destination sur les cibles et marchés retenus afin de contribuer à la dynamique et au rayonnement de la Métropole ainsi qu'à son développement économique, grâce à un ensemble de moyens – à titre d'exemple les relations presse et l'accueil de journalistes ou encore des missions promotionnelles à l'étranger, en direction des professionnels.

Commercialisation d'offres touristiques :

Favoriser la commercialisation de produits touristiques sur le territoire et contribuer au développement de ressources propres via par exemple la proposition de visites guidées de la Métropole, à destination du vignoble...

Observation de la filière :

Mener un travail d'observation des données statistiques et qualitatives sur le territoire afin de mieux valoriser l'apport du tourisme dans l'économie, et d'éclairer les élus sur les choix stratégiques à prendre, ou les ajustements à apporter sur des actions.

Promotion du tourisme d'affaires :

Valorisation de Bordeaux Métropole comme acteur majeur de la promotion du Tourisme d'affaires, Congrès, Séminaires d'entreprises via notamment l'animation d'un réseau de professionnels du tourisme d'affaires (CEB, hôteliers, réceptifs, agences, traiteurs...) à travers un bureau des congrès, la participation à des salons et événements spécifiques sur le marché du tourisme d'affaires (IMEX Francfort, EIBTM Barcelone...) ...

Mise en avant des aspects « nature » de la Métropole :

Avec 50% de sa superficie composée d'espaces naturels, la nature est omniprésence au sein de la Métropole, et devra être un axe essentiel de sa stratégie de promotion, notamment auprès de la population locale et régionale pour développer un tourisme « intérieur » et de proximité.

Valorisation de filières spécifiques :

Des actions spécifiques peuvent être menées dans différents secteurs :

- Croisières fluviales ;
- Oenotourisme ;
- Tourisme & Handicap ;
- Culture et patrimoine ;
- Tourisme social et solidaire...

Chacun de ces thèmes fera l'objet de propositions construites en liaison directe avec les professionnels du secteur.

Missions supplémentaires, par convention avec les mairies :

Comme cela existe aujourd'hui entre l'office de tourisme et la ville de Bordeaux, une contractualisation spécifique avec les communes concernant la valorisation et l'accueil dans les monuments historiques emblématiques ouverts au public, pourra être mise en place avec les différentes communes le souhaitant.

L'Office de Tourisme et des Congrès métropolitain sera par ailleurs disponible pour associer ses forces et ses moyens à tous les projets de rayonnement et de développement économique de la Métropole, développés par l'exécutif dans tous les secteurs, et en particulier l'opération Bordeaux Métropole attractive.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, il est proposé que Monsieur le Président de la Métropole soit autorisé à lancer la procédure de négociation avec l'actuel Office de Tourisme de Bordeaux pour faire évoluer ses statuts et son périmètre d'action, conformément aux éléments précités.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de la Métropole,

VU l'article L5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le rapport en bureau du 19 juin 2014,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt pour la Métropole d'une politique proactive de développement touristique via la mise en oeuvre d'un Office de Tourisme et des Congrès métropolitain,

CONSIDERANT la pertinence de recourir à l'Office de Tourisme de Bordeaux pour le transformer en Office de Tourisme et des Congrès métropolitain, du fait de son expertise et des savoir-faire déployés sur le territoire depuis plusieurs années,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président à négocier la modification des statuts de l'association Office de Tourisme de Bordeaux avec ses adhérents, dans l'optique de la création d'un Office de Tourisme et des Congrès métropolitain.

Article 2 : que le projet des nouveaux statuts négociés par Monsieur le Président lui sera soumis pour approbation et adhésion.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 3 FÉVRIER 2015

M. JOSY REIFFERS